



Stéphane TRAVERT
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

François BONNEAU
Président délégué de Régions de France

Jean-Benoît ALBERTINI
Commissaire général à l'égalité des territoires

Rennes, le 17 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Séminaire du Réseau rural français à Rennes

—

Le 17 novembre 2017, le séminaire du Réseau rural, organisé dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil régional de Bretagne à Rennes, a réuni plus de 150 participants, acteurs du développement des territoires.

Ce séminaire national a permis d'échanger sur les perspectives de la politique de développement rural après 2020, à l'aune de la dynamique de la programmation 2014-2020 et d'illustrer le potentiel des usages du numérique, au service de la cohésion et de la réduction des inégalités entre territoires. Les débats ont permis aux participants de croiser les regards entre les niveaux locaux, nationaux et européens de l'agriculture, de la sylviculture et du développement local.

Un second appel à projets (AAP) de mobilisation collective pour le développement rural a aussi été annoncé. Suite à la consultation des membres du Réseau, plusieurs thèmes parmi lesquels notamment le développement des services à la population ou encore les nouvelles formes d'activités en milieu rural viennent s'ajouter aux 5 thèmes déjà retenus depuis 2014 : gouvernance alimentaire locale, lien urbain rural, agro-écologie, économie sociale et solidaire et économie circulaire.

Les projets retenus devront servir à décloisonner les acteurs du développement rural et créer des synergies entre leviers d'action du FEADER (mesures des programmes de développement rural, Partenariat européen pour l'innovation, LEADER...). Il s'agira d'initier de nouveaux réseaux d'acteurs sur des sujets d'intérêt communs aux territoires et de faciliter le partage d'outils, de méthodes et de connaissances, au service des conseils régionaux et de leurs réseaux ruraux.

Cet AAP sera lancé début 2018, avec un budget annuel de 2 millions d'euros de FEADER et de crédits nationaux apportés par le MAA et le CGET et soutiendra des projets pouvant s'étaler sur 3 ans. Les porteurs de projets disposeront de 3 mois pour élaborer leurs candidatures. L'annonce des lauréats est prévue fin juin 2018 pour permettre aux projets de démarrer au second semestre 2018.

Le Réseau rural national, dont le pilotage est assuré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et Régions de France, a vocation à accompagner les conseils régionaux dans la mise en œuvre de leurs programmes de développement rural. Il mobilise 23 millions d'euros de crédits du FEADER pour la période 2014-2020.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.reseaurural.fr

Contacts presse

Service de presse de M. Stéphane TRAVERT – Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du Commissariat général à l'égalité des territoires – Tél : 01 85 58 60 53 ; marie-pierre.ramos@cget.gouv.fr

Service de presse de M. François BONNEAU – Natacha Hamann – Tel : 06 51 29 92 19 ; nhamann@regions-france.org